Contribution de la Société civile de l'Ituri en Province Orientale au processus de la définition du cadrage et des informations contextuelles du rapport ITIE-RDC 2012

15 août 2014

Avec l'appui du Cadre de Concentration sur les Ressources Naturelles et le Centre Carter

Contenu du document :

- 1. Introduction
- 2. Méthodologie
- 3. Résultats de travaux en commissions
- 4. Recommandations
- 5. Annexes

1. Introduction

Ce document présente la contribution de la société civile de l'Ituri en Province Orientale au processus de définition du cadrage et des informations contextuelles à intégrer dans le rapport ITIE RDC 2011. Pour en faciliter la rédaction, la société civile de l'Ituri a bénéficié de l'appui du Centre Carter qui a facilité durant 4 jours un atelier d'échanges sur le cadrage et les informations contextuelles, du 12 au 15 août. A l'issu dudit atelier, les participants repartis en commission ont identifié des informations pertinentes à intégrer dans le rapport ITIE 2012 en s'inspirant des propositions faites par la Plateforme des Organisations intervenant dans le secteur Minier, le Secrétariat Technique de l'ITIE - RDC et en analysant les enjeux liés au secteur extractif en Province orientale et en RDC.

Cette note descriptive a l'ambition de formuler des propositions précises en rapport avec le cadrage des entreprises à intégrer dans le périmètre ITIE 2012 ainsi que la définition des informations contextuelles. Elle contient en plus de cette brève introduction, la description de la méthodologie – source utilisées et des propositions en rapport avec le cadrage et seuil de matérialité, la répartition des revenus et gestion des dépenses ainsi que la gestion des Entreprises du Portefeuille de l'Etat. Cette note est complétée par deux annexes reprenant la liste des informations relatives à la gestion des revenus et des Entreprises du Portefeuille de l'Etat.

2. Méthodologie

Pour présenter sa contribution au Groupe Multipartite, la Société Civile de l'Ituri en Province a commencé par identifier les sources d'information à consulter et l'approche adaptée pour cerner des problèmes qui affecte la transparence dans la gestion du secteur extractif en RDC et en Province Orientale. Sur le plan organisationnel, les participants ont travaillé en trois groupes thématiques pour formuler leurs propositions en rapport avec le cadrage, et certains informations contextuelles par rapport à intégrer dans le rapport ITIE RDC 2012.

N°	Thème	Sources consultées	Problèmes identifiés	Approche utilisée
1.	Entreprises de	Norme ITIE, Rapport	La crise des EPEs et la	Sélectionner d'entre les
	Portefeuille de	ITIE RDC 2011 et	difficulté d'en cerner les	exigences et
	l'Etat	Rapport	vraies causes	recommandations de la
		complémentaire		norme ITIE relatives aux EPEs
2.	Répartition des	Rapports ITIE RDC	Insuffisance	Méthode analytique avec
	revenus et gestion	2011, Proposition de	d'information sur le	de brainstorming consistant à
	des dépenses	POM, Norme ITIE	transfert des fonds entre	sélectionner les exigences
			les différents niveaux	pertinentes relatives à la
			des entités étatiques.	répartition de revenus et
				gestion des dépenses
3.	Cadrage du	Rapports ITIE 2011,	Faible inclusion des	Propositions de deux critères
	périmètre des	listes de CAMI 2012,	entreprises en Province	quantitatifs notamment avec
	entreprises	Memo de POM sur le	Orientale et en RDC en	le seuil de 500 000\$ et 100
		cadrage 2011 – 2012,	utilisant le seul de	000\$ et qualitatif, réduire le
		la proposition de ST	matérialité de 500 000\$.	seuil de matérialité à 20%
		ITIE RDC pour le	D'où la nécessité de	pour certains entreprises et
		cadrage 2012	redéfinir un seuil plus	certains minerais
			adapté.	

3. Résultats de travaux en commissions

(a) En ce qui concerne les entreprises de Portefeuille de l'Etat

La commission a précisé dans un tableau repris en annexe de cette note une liste détaillée des informations contextuelles relative à la gestion des Entreprises du Portefeuille de l'Etat en déterminant leurs sources, le mode de son traitement ainsi que le format de leur présentation dans le rapport ITIE RDC 2012. Ces informations concernent :

- La liste actualisée des contrats et les annexes à publier sur le site du ministère de Mines avec des liens dans le rapport ITIE RDC 2012 (Exigence 3.12)
- Une résumé sur le partage des responsabilités et transferts des fonds entre l'Etat et l'EPE (Ex. 3.6 et 4.2c)
- Un résumé sur le niveau des propriétés réelles en mettant en exergue les montants de participation, les dettes, les prêts.
- Une liste détaillée des dépenses sociales des EPEs, des Entreprises partenaires par rapport au budget prévu / les engagements sociaux pris et les réalisations des projets sociaux

(b) En ce qui concerne la répartition des revenus et la gestion des dépenses

La commission thématique a déterminé la liste des informations relative à la répartition des revenus et gestion des dépenses en précisant les sources desdites informations, le niveau de leur désagrégation ainsi que le format de leur présentation dans le rapport ITIE RDC 2012 en les liant également aux exigences de la norme ITIE. Ces informations concernent notamment :

- Une liste des Revenus en nature ou en espèce produit par les entreprises minières pétrolière et gazière opérant en Province Orientale et/ou en Province de l'Ituri (3.7 a);
- Un résumé explicatif sur la gestion des revenus et de dépense (3.8);
- Un tableau sur les Dépenses sociales (4.1 e)

(c) En ce qui concerne le cadrage du périmètre des entreprises et seuil de matérialité

Partant de rapport ITIE 2011, la Société Civile de l'Ituri a identifié partant des listes du Cadastre Minier 75 entreprises miniers de la Province Orientale dont 14 entreprises miniers ont été inclus dans le rapport ITIE 2011 dont deux entreprises sont en déchéance. Le projet du rapport du Secrétariat Technique de l'ITIE retient seulement 12 entreprises en Province Orientale pour l'exercice ITIE 2012. Leur liste est reprise dans le tableau ci-après :

Liste des entreprises ayant participé dans l'exercice ITIE 2012 :

N°	Raison Sociale
1	KIBALI GOLD MINES
2	ASHNATI GOLDFIELDS KILO SARL
3	SOKIMO
4	SOCIETE MINIERE DE MOKU-BEVERENDI(SMB)
5	MWANA AFRICA CONGO GOLD (MIZAKO)
6	KGL-SOMITURI (Société Minière de l'Ituri)
7	LONCOR RESOURCES CONGO SPRL
8	WANGA MINING (SO. MINERAL INVEST INTERNATIONAL CONGO)
9	RIO TINTO CONGO S.P.R.L
10	KATANGAMEGA MINIG
11	RUBACCO SPRL
12	WALNI MINERAL COMPANY SPRL

Sur les 14 entreprises reprises dans le périmètre 2011, deux autres entreprises ont été repris dans le périmètre de la proposition du Secrétariat Technique pour l'exercice ITIE-RDC 2012 :

N°	Raison sociale
1	MASTER SPRL
2	MIDAMINES

Le Secrétariat Technique a proposé les mêmes critères de l'exercice 2011, notamment un seuil de matérialité de 500 000 \$ USD et les trois critères qualitatifs pour définir le périmètre :

- Entreprises dans le Portefeuille de l'État (EPEs)
- Entreprises en partenariat avec une EPE
- Entreprises qui ont participé dans le rapport antérieur

Appliquer les trois critères qualitatifs et utiliser ainsi un seuil de matérialité de 100.000 USD permet d'ajouter 28 autres entreprises pour l'ensemble du pays y compris deux entreprises pour la Province

Orientale. Selon le rapport ITIE 2011, ces deux entreprises ci-dessous avaient fait l'objet d'une déclaration unilatérale. Mais avec le seuil de matérialité de 100.000 \$USD, celles-ci pourraient faire l'objet d'une déclaration bilatérale. Grâce au seuil de 100 000\$, deux nouvelles entreprises de la Province Orientale pourraient entrer dans le périmètre ITIE RDC 2012, il s'agit des entreprises :

N°	Raison Sociale
1	WALNI MINERAL COMPANY
2	KATANGA MEGA MWINGA

L'équipe a considéré certains autres critères potentiels. Par exemple, les membres ont parlé sur la question de l'importance des entreprises par rapport à leur investissement social. Malheureusement, ces données ne sont pas très accessibles à ce moment, donc ils ont concentré plutôt sur l'inclusion de ces types des informations dans les informations contextuelles. Ils ont aussi discuté la possibilité d'utiliser le critère de nombre des carrés comme un critère, mais est arrivé à la conclusion que ce critère ne sera pas très utile pour la définition de périmètre. Néanmoins ce serait souhaitable d'inclure le nombre des carrés dans pour chaque entreprise dans le périmètre dans le prochain rapport ainsi que la province des entreprises pour faciliter la compréhension et impact des activités de dites entreprises.

4. Recommandations

(a) Par rapport aux Entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPEs) :

- Les pays mettant en œuvre l'ITIE, doivent obligatoirement divulguer publiquement tous les contrats des partenariats et leurs annexes dans le site du ministère des mines; lequel site doit être actualisé au jour le jour;
- Le partage des responsabilités financières doit distinctement et clairement être fait pour éviter tout enchevêtrement dans les tâches de l'ETAT et des EPEs ; et
- Les actions, les participations aux prêts et dépenses, de chacune des parties doivent clairement être connues.

(b) Par rapport à la répartition des revenus et la gestion des dépenses :

- Actualiser et rendre accessible les éléments constituant les sources de ces informations ;
- Désagréger les données pour chaque type de ressources et pour chaque entreprise;
- Nous suggérons que la personne chargée de récolte des données fasse l'unanimité au niveau provincial ;
- Le rapprochement des données collectées soit fait de façon transparente pour garantir la fiabilité et la crédibilité de ces données ;
- Nous suggérons que toutes les informations mentionnées ci-dessus soient aussi inclus dans le Rapport ITIE ainsi que dans les autres sources mentionnées :
 - Que les industries extractives opérant en la Province Orientale/Ituri publient trimestriellement les différents paiements effectués au niveau national, provincial et des ETD;
 - Que le Gouvernement central, provincial et les ETD fassent ressortir les affectations de paiements des entreprises dans le développement;
 - Que les entreprises produisent les informations sur les consultations préalables avec les communautés par rapport à l'exécution des projets sociaux;
 - Que le gouvernement central publie les rétrocessions des revenus issus du secteur extractif faites à la Province et aux ETD;
 - o Que les la Province et les ETD publient les affectations de rétrocession dans les efforts de développement ; et
 - Que les services étatiques provinciaux compétents publient trimestriellement les revenus perçus du secteur extractif ainsi que leurs utilisations.

(c) Par rapport au cadrage 2012 :

- Nous recommandons au Secrétariat Technique de l'ITIE de réduire à 20% le seuil de matérialité précédent (500.000 USD), soit à 100 000\$, pour l'ensemble du pays afin de pouvoir augmenter le nombre d'entreprises répondant aux critères quantitatifs et qualitatifs ;
- Nous recommandons que le groupe multipartite maintienne les critères qualitatifs ; et
- L'inclusion du nombre des carrés dans pour chaque entreprise dans le périmètre dans le prochain rapport ainsi que la province des entreprises peut faciliter la compréhension et impact des activités de dites entreprises, même si ce n'est pas un critère très utile.

(d) Les autres recommandations de la société civile :

- Toutes les informations publiées sur le site web du l'ITIE et aussi les informations sur le site web du Ministère de Mines devront être disséminé en dure avec référence au lien et disponibilisé au publique.
- Tous les contrats avec toutes les annexes et tous les avenants devront être publiés déjà sur le site web du Ministère des Mines et les nouveaux devront être publiés dans un bulletin officiel aussi.
- Le Groupe Multipartite devrait clarifier explicitement les sanctions pour les entreprises dans le cadrage qui ne fournissent pas leurs données à temps, et si elles ne sont pas assez fortes, le Groupe Multipartite devrait demander au gouvernement de les contraindre de fournir leurs données à temps.

5. Annexes

(a) Tableau des informations contextuelles relatives Entreprises de Portefeuille de l'Etat

EXIGENCE	INFORMATION A	SOURCE	NIVEAU (X) DE	ACTEUR	TRAITEMENT DES	PRESENTATION
	RECOLTER	POTENTIELLES	DESAGREGATION	COLLECTAN	INFOS (IL Y A DE	FINALE DANS
		(SOULIGNER LES		T LES INFOS	RAPPROCHEMENT	LE CADRE DE
		SOURCES LES PLUS			?)	L'ITIE
		FIABLES)				
3,12	La liste	EPE (SOKIMO),	Secteur, EPE,	ADG EPE,	Rapprochement /	listes des
	actualisée des	Entreprises	Partenaires et	ITIE et	comparaison entre	entreprises
	contrats et	partenaires,	Province	MINISTERE	les versions de	avec des liens
	Annexes des	Ministère des Mines		DES MINES	contrat fournies	vers les textes
	entreprises en				par L'EPE et ceux	du contrat et
	partenariat avec				des partenaires,	annexes
	les EPE				au niveau des	publiés sur le
					ministères des	site du
					Mines,	ministère des
					Hydrocarbures	mines
3.6 a et	Le Partage des	Ministère de	Par secteur, par EPE	ADG EPE		Publier l'arrêté
4.2 C	responsabilités	Budget, Ministère		ITIE, ,		/ ordonnance /
	financières entre	des Mines,		Ministère		décret ou un
	EPE et L'ETAT,	Ministère de		Budget,		résumé qui
	(rétrocession) et	portefeuille,		Ministère de		reflète le
	rôles des EPE	Ministère de		portefeuille		contenu de la
		l'Economie				responsabilité
						financière
						entre les EPEs
						et l'Etat
3.6 C	Le Niveau de	Ministères des	Par secteur, EPE, Par			Un résumé sur
	propriété réelle	finances, de	Projet,	EPE,		les implications
	du	portefeuilles, des				ou obligations
	Gouvernement	mines et des				découlant du
	ou des EPE	hydrocarbures				niveau de
	dans les					propriété réelle
	entreprises					de l'Etat ou de
	Minières ou					l'EPE dans une
	pétrolières					entreprise
						minière ou
						d'hydrocarbure

3.6 C	Montant de participation aux dépenses ou prêts de l'ETAT ou des EPEs	Ministère de BUDGET, la Banque centrale, l'EPE, Ministère des finances	Par secteur, EPE, Par Projet, Par actionnaire	ITIE, ADG EPE, Ministère des Budgets	Rapprochement	Tableau reprenant le montant des prêts accordés ou prêtés par EPEs avec le nom taux d'intérêt pour le prêt
3.6 a	Montant de transfert et/ou mouvement des fonds entre L'EPE et l'ETAT	Ministère de BUDGET, la Banque centrale, l'EPE, Ministère des finances	Par secteur, par EPE, par Région	ADG EPE, ITIE, , Ministère des Finances	rapprochement de montant transfert entre l'ETAT et l'EPE	Tableau représentant le Montant envoyé par l'EPE et celui de fonds rétrocédé par l'ETAT éventuellement avec un lien vers le ministère de finance
3.6 b	Budget d'investissement social prévu par EPE	EPE, Ministère de travaux publique et infrastructure, Ministère des budget	Par secteur; par EPE, par Province, par projet	ITIE, AD EPE		Publier dans un tableau, le budget d'investisseme nt social: par secteur, EPE avec éventuellement des lien vers les sites des de l'EPE et du ministère de Budget

3.6 b	Projets sociaux	Le cahier des	Par secteur, par	ITIE, AD EPE	audit des ouvrages	Liste
	réalisés et leurs	charges ou contrat,	Entreprise et par		ou projets	désagrégée des
	couts	EPE, Entreprise de	ouvrage, par projet			projets, de
		réalisation du projet				couts et des
		social (sous				ouvrages avec
		traitance),				éventuellement
		Ministère de plan et				un lien vers le
		des affaire sociales,				site de l'EPE ou
		le ministère des				ministère du
		mines				plan – affaires
						sociales ou
						mines

(a) Tableau des informations contextuelles relatives à la répartition de revenus et de gestion des dépenses

EXIGENCE	INFORMATION A	SOURCE	NIVEAU (X) DE	ACTEUR	TRAITEMENT DES	PRESENTATION
	RECOLTER	POTENTIELLES	DESAGREGATION	COLLECTAN	INFOS (IL Y A DE	FINALE DANS
		(SOULIGNER LES		T LES INFOS	RAPPROCHEMENT	LE CADRE DE
		SOURCES LES PLUS			?)	L'ITIE
		FIABLES)				
3. 7 a	Revenus en	Budget de l'Etat	Les revenus	Prendre une	Confrontation des	Présentation
	nature ou en	(provenant du	provenant de tous	personne	données des	sous forme des
	espèce produit	gouvernement),	les métaux; les	indépendan	entreprises sur les	flux (dans le
	par les	Manuel de	revenus selon les	te, crédible	revenus et les	tableau) et une
	entreprises	statistique de	types des métaux;	et	versements	forme narrative
	minières	financement public	les revenus selon les	compétente	déclarés perçues	
	pétrolière et	provenant de FMI,	entreprises (Idem	acceptée	par les régies	
	gazière opérant	Système national de	pour le secteur	par les	financières	
	en Province	classification des	pétrolier et gazière)	parties		
	Orientale et/ou	revenus (Ministère		(GMP)) en		
	en Province de	de Plan) Les		occurrence		
	l'Ituri	contrats au niveau		le président		
		des entreprises avec		de la société		
		le Gouvernement		civile		
		ou avec les autres				
		entreprises), la loi,				
		les règlements,				
		Rapport annuel des				
		entreprises				
		congolaises et				
		entreprises mère				
3.8	Information	Déclarations	Gestion de tous les	Prendre une	Confrontation de	Présentation
	complémentaire	unilatérales des	revenus miniers	personne	versements des	sous forme des
	sur la gestion des		(Gestions des tous	indépendan	entreprises et les	flux (dans le
	revenus et de	en Province	les revenus des	te, crédible	encaissements par	tableau) et une
	dépense	Orientale, rapport	hydrocarbures);	et	les régies	forme narrative
		d'audit de ces	Gestion des revenus	compétente	financières et les	
		entreprises, le	selon les métaux; et	acceptée	ETD, DGRPO	
		Budget national,	selon les ETD et	par les		
		information	Province	parties		
		régulière provenant		(GMP) en		
		du Gouvernement		occurrence		
		sur les revenus issus		le président		
		des ressources				

		naturels, Provinces, ETD, DGRPO		de la société civile		
4.1e	Dépense social	La Loi des finances, le contrat avec le Gouvernement, Déclarations unilatérales des entreprises opérant en Province Orientale,	Toutes les dépenses sociales dans la déclaration unilatérale de l'entreprise, dépense social par secteur comme santé, éducation, infrastructure, par entité,	Prendre une personne indépendan te, crédible et compétente acceptée par les parties (GMP) en occurrence le président de la société civile	Confrontation de versements des entreprises avec les dépenses social prévus dans le budget national, provincial, les ETD, DGRPO	Présentation sous forme des flux (dans le tableau) et une forme narrative